



Éditorial

## Voiler ou dévoiler la réalité ?

A l'occasion des élections départementales de mars prochain, le Front National-Rassemblement Bleu Marine sera, première certitude, le mouvement politique le plus présent en termes de nombre de candidats. Parmi eux, un nombre jamais égalé d'enseignants, assumant ainsi, et de la façon démocratiquement la plus noble, leur engagement patriotique. A n'en pas douter, le Collectif Racine nourrit de telles évolutions, comme il suscite une adhésion et exerce une influence croissantes dans le milieu éducatif ; ce qu'a notamment révélé l'efficacité unanimement reconnue de ses positionnements lors des élections professionnelles de novembre-décembre derniers.

Car les enseignants n'en peuvent plus de ces reculs de la République qui désintègrent la France et son Ecole, et ils refusent de s'en laisser davantage compter par les instigateurs, UMP et PS, de ces politiques ayant profondément dévalorisé et dénaturé leur métier, hypothéqué la transmission du savoir, et rendu l'institution profondément inégalitaire.

Que l'Ecole échoue aujourd'hui en tous points ou presque, les propos tenus et les incidents survenus le 8 janvier, à l'occasion de l'hommage que les établissements scolaires entendaient rendre dans la sérénité aux victimes des attentats islamistes, en furent un effroyable révélateur : en de nombreux établissements, cette journée donna lieu en effet à d'insupportables tensions, des élèves refusant le principe du recueillement, cherchant souvent des justifications aux attentats et à leurs auteurs, et se livrant parfois à l'apologie des actes terroristes...

Face à une situation traduisant l'extrême déliquescence de notre Ecole, laquelle ne parvient plus même à unir les élèves que la nation lui confie dans un commun sentiment de deuil face à l'horreur venant de frapper le pays, la ministre s'est bornée à annoncer de prétendues « mesures », dont une analyse même rapide suffit à établir qu'elles ne feront que perpétuer le renoncement et l'échec.

Cette cinquième livraison de la « Lettre », trimestrielle désormais, ouvre donc ses colonnes à Valérie Laupies, Alain Dubreuil et Didier Vernet qui reviennent sur la situation et les « mesures » annoncées, chacun avec sa sensibilité propre, mais se retrouvant, comme au Collectif Racine nous nous retrouvons tous, dans une même ambition politique : celle de restaurer l'Ecole et la France !



**Alain Avello**  
Secrétaire général

Une semaine seulement après la tuerie islamiste, le président de la République se tournait vers l'École et pressait la ministre de l'Éducation nationale de trouver des réponses au phénomène d'intolérance qui se serait subitement exprimé sur notre territoire et dans nos établissements scolaires. En réalité, le non-respect de la minute de silence par de nombreux élèves de confession musulmane est une véritable humiliation pour nos gouvernants se prétendant depuis toujours les meilleurs défenseurs de cette population. Or, « Dieu se moque de ceux qui pleurent sur les effets dont ils chérissent les causes », disait Bossuet. Pour les enseignants qui « ne se voilent pas la face », ce comportement était prévisible. En effet, la contestation de certains cours d'histoire, les revendications comme la viande hallal à la cantine... ne sont pas des phénomènes nouveaux et ils attestent d'un véritable rapport de force auquel sont confrontés les chefs d'établissements scolaires. Ces enseignants avertis ont par conséquent su gérer le recueillement d'une minute en classe. Pour ma part, j'ai simplement demandé à mes élèves de primaire de compatir à la douleur des enfants qui avaient perdu leur papa, assassiné. Quant aux professeurs « surpris » du comportement non conforme à leurs attentes, il s'avère que la plupart d'entre eux ont essayé de mener un débat au sujet de « la liberté d'expression » alors que l'émotion était à son comble à ce moment-là. Certains même ont brandi « je suis Charlie » comme signe de valeur de la République. Résultats de leur empressement : ils se sont heurtés à leur propre déni, à savoir qu'une partie de leurs élèves ne se reconnaît pas en priorité comme élève français mais comme membre de la communauté musulmane ! On est en droit de se demander : ces enseignants « surpris » si prompts à apprendre la valeur de la liberté d'expression à leurs élèves n'ont-ils pas finalement cherché à imposer une opinion, celle de penser « je suis Charlie », et qui plus est, à une période où les esprits étaient « sous le choc » ? Les valeurs de l'école publique et laïque n'imposent-elles pas la neutralité politique des professeurs ? Il n'est bien sûr pas question d'excuser les élèves irrespectueux, mais quitte à dévoiler les réalités, il faudrait me semble-t-il avoir le courage de tout dévoiler, y compris le parti pris d'enseignants, qui anime notre institution même de l'Éducation nationale.

**Valérie Laupies**

○ ASSIMILATION REPUBLICAINE  
Marion MARECHAL-LE PEN interroge  
la ministre sur le dispositif ELCO Page 5

○ SYMBOLES REPUBLICAINS  
Lettre ouverte aux recteurs d'académie  
Page 5

Valérie LAUPIES, Alain DUBREUIL & Didier VERNET  
analysent les « mesures » annoncées par la ministre

## LES MESURES COSMETIQUES D'UN ETAT FAIBLE

Il aura fallu la série d'attentats qui a endeuillé Paris entre le 7 et le 9 janvier 2015 pour que le gouvernement prenne enfin officiellement conscience du danger représenté par le développement du fondamentalisme religieux à l'école. Notons que le Collectif Racine n'a pas attendu ces attentats pour dénoncer depuis longtemps ce danger...

La minute de silence du 8 janvier, en hommage aux victimes, a été perturbée dans plus de 200 établissements scolaires — chiffre officiel —, des élèves refusant de s'associer à cet hommage, et soutenant ouvertement les terroristes, le plus jeune d'entre eux, âgé de 8 ans, déclarant qu'il « était pour les terroristes, et qu'il fallait tuer tous les français »... Pour une fois, l'administration a réagi en faisant convoquer l'enfant et son père au commissariat de police. Le père déclarant alors que son enfant ne savait pas ce qu'il disait et que « cela lui était venu comme ça... ». C'est certainement un enfant très précoce, à moins qu'il ne se soit contenté de répéter les propos entendus dans sa famille... Il est évident que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, les parents sont plus coupables que les enfants et doivent être condamnés.

Le gouvernement a voulu, comme de coutume, minimiser ces incidents, faisant preuve de fermeté uniquement en parole... Évidemment les bonnes âmes du politiquement correct se sont indignées du traitement infligé à l'enfant, et le père paradant sur les chaînes de télévision, et se sentant soutenu, a porté plainte contre le proviseur ! On croit rêver.

En réponse à cette situation, la Ministre de l'Éducation nationale a présenté les « mesures de mobilisation de l'École pour les valeurs républicaines », ouvrant ainsi officiellement « l'acte II de la Refondation de l'École ».

On aurait pu croire que ces mesures allaient enfin être un rempart efficace pour lutter contre la radicalisation et le fondamentalisme religieux à l'école, et proposer des résolutions pour le redressement du système éducatif. En fait il s'agit d'un ensemble hétéroclite de mesures symboliques (certaines étant d'ailleurs déjà en chantier) qui ne changeront rien à la déliquescence actuelle de l'École. Comme toujours, pas de bruit, pas de vagues...

Ce plan consiste en 11 mesures prises dans l'urgence et destinées surtout à donner des gages sur l'apparente fermeté du gouvernement. Citons par exemple la formation de 1000 enseignants par an à la laïcité (est-ce une notion nouvelle ? Les enseignants n'avaient-ils aucune notion sur la laïcité ? Et surtout est-ce un effectif suffisant pour les milliers d'établissements scolaires français ?), une réserve citoyenne de personnes apportant leur concours à l'Éducation nationale (aux contours et aux missions assez mal définis), l'enseignement laïc du fait religieux (ne vaudrait-il pas mieux se concentrer d'abord sur l'apprentissage du français ?), un parcours citoyen durant toute la scolarité avec un enseignement moral et civique (y enseignera-t-on le respect dû aux maîtres, et les règles de bonne conduite ?), les parents recevront une « mallette des parents » pour aider à l'orientation de leurs enfants et les enfants devront signer un document présentant le règlement intérieur de l'établissement et la charte de la laïcité, que les élèves s'engageront à respecter (tout est pour le mieux si l'on pense naïvement qu'une signature engagera certains élèves...).

Et enfin, la volonté du gouvernement de rétablir l'autorité des maîtres, en misant sur le respect et l'apprentissage des règles de civilité et de politesse à l'école... En fait beaucoup doutent que ces incantations vertueuses ne s'appuyant sur aucune véritable sanction éventuelle, suffiront à rétablir l'autorité des maîtres, après toutes les mesures qui ont consisté à saper leur autorité.



En théorie les cas d'incivilité devront (si les enseignants en ont la possibilité et le courage) être transmis à la hiérarchie (qui étouffera souvent comme d'habitude ces faits), et dans de rares cas passer devant le Conseil de Discipline, qui cherchera la plupart du temps à excuser les fautifs sans prendre de véritables sanctions. Très souvent seul un « dialogue éducatif » aura lieu avec les élèves et éventuellement les parents, sans sanction adéquate. Dans quelques très rares cas d'une gravité exceptionnelle, des « travaux d'intérêt général » pourront être imposés aux fautifs (mais pas trop longtemps, pas trop pénibles, pas dégradants...).

Une autre mesure « phare » serait un « livret opérationnel de prévention et de lutte contre les phénomènes de radicalisation » prétendant répondre à toutes les questions et donner la marche à suivre pour lutter contre la radicalisation. De plus la mixité sociale sera développée activement pour agir sur la « composition des collèges ». Il vaudrait mieux alors supprimer le collège unique, et développer les classes par regroupement de niveaux afin d'aider les élèves en difficulté et faire progresser à leur propre rythme les bons élèves.

En résumé, beaucoup de prétendues mesures cosmétiques et hétéroclites, donnant l'impression que le gouvernement veut agir, mais qui — en pratique — ne régleront rien, car les enseignants seront toujours aussi désarmés face à des élèves de plus en plus contestataires (contestation des programmes, des repas, des habits...), voire violents. Aucune réforme profonde des programmes n'est prévue, alors que le niveau des élèves est en chute libre, et que l'école n'assure toujours pas ses missions fondamentales : savoir lire, écrire, compter dans le cycle primaire.

Le Collectif Racine estime que les mesures proposées ne sont pas à hauteur du défi à relever. Ce ne sont que de la poudre aux yeux pour faire croire à l'action du gouvernement, qui continuera à faire preuve de laxisme, en niant la triste réalité de la non-assimilation de certaines catégories d'élèves. Seul le Collectif Racine propose des solutions concrètes et réalistes pour le redressement de l'École, en redonnant aux maîtres l'autorité qui leur permettra d'accomplir leur noble tâche.

Alain **DUBREUIL**  
Secrétaire de la Section parisienne du Collectif Racine  
Coordinateur du CR pour la Région Parisienne

## ANALYSE DES MESURES ANNONCEES PAR LA MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

**A**u lendemain des incidents dans les établissements scolaires, la ministre de l'Éducation Nationale a improvisé un plan de 250 millions d'euros. A l'heure de l'austérité, ce sacrifice pour l'école doit receler certainement des solutions indiscutables ...

Commençons par la formation continue des enseignants. Mme Vallaud-Belkacem a décidé la mise en place d'un plan pour former un millier d'intervenants d'ici juillet. Ils seront susceptibles d'épauler les équipes éducatives sur la laïcité et sur l'enseignement moral et civique.

Or, ces experts en laïcité seront issus des associations d'éducation populaire, déjà partenaires du gouvernement socialiste, comme la Ligue de l'enseignement par exemple. Celle-ci bénéficie déjà de grasses subventions de la part de l'État et ne cache pas son objectif politique de combattre le Front national. Critère de partenariat à souligner d'autre part : La Ligue de l'enseignement a pris le parti de la laïcité relative puisqu'elle considère que « le développement de la religion musulmane manifeste aussi une volonté et une situation d'intégration ... ». Voilà donc les outils de formation des enseignants ...

Pour former véritablement nos élèves à un raisonnement républicain laïc, l'école se doit d'instruire les élèves de façon rigoureuse en transmettant les savoirs fondamentaux et non en imposant un point de vue politique de la laïcité. L'apprentissage de l'hymne national et des symboles de la République française est déjà effectif dans la majorité des écoles, ce n'est pas l'institution de la journée de la laïcité qui insufflera l'esprit républicain à nos enfants ...

Un chantier va être lancé par le ministère de l'Éducation Nationale sur la maîtrise de la langue française. Une évaluation sera menée en début de CE2. Le conseil scientifique de l'enseignement sera aussi chargé de regarder et d'évaluer les méthodes des autres pays pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il faut savoir que les professeurs des écoles ont dû mener durant des années des évaluations nationales en CE1 et CM2 en français et en mathématiques. Celles-ci ont représenté un coût en temps pour les instituteurs, et en argent pour l'Éducation Nationale, mais elles n'ont malheureusement pas débouché sur une amélioration des résultats des enfants. Qui plus est, ces évaluations avaient pour conséquence de démoraliser les enseignants qui se voient imposer un type de contrôle en inadéquation avec la progression de leur classe.

D'autre part, pourquoi la solution à l'apprentissage de la langue française serait à chercher dans les méthodes des autres pays alors que la France a fait ses preuves en la matière durant des générations entières ? En effet, c'est la méthode de lecture syllabique qui a permis à l'ensemble des élèves au sortir du CP de savoir lire et connaître les rudiments de l'orthographe.

La ministre de l'Éducation Nationale a prévu de faire signer aux parents et aux élèves une charte de la laïcité dans le règlement intérieur de chaque établissement. Le président de la République souhaite d'autre part que chaque école, collège et lycée signale des comportements contraires aux principes de la vie scolaire. Et côté sanction, il sera fait recours bien plus fortement qu'aujourd'hui « *aux mesures de réparation et de responsabilisation* ».

Tout comme la journée de la laïcité, la signature de la charte et du règlement intérieur n'est absolument pas garante du respect de la loi, d'autant plus que beaucoup de parents ne savent pas lire le français, en ZEP tout particulièrement !

Pour redonner l'autorité aux enseignants, il faut leur faire confiance. Et cette confiance se gagne par une sélection rigoureuse des candidats au concours de professeur. Les enseignants doivent savoir qu'ils seront des modèles pour les jeunes qu'ils auront en charge, tant du point de vue moral que du point de vue de leurs savoirs disciplinaires qui doivent être maîtrisés excellemment. La discrimination positive est par conséquent à bannir de la sélection ; ce qui ne semble pas être l'objectif de ce gouvernement.

La sanction doit au contraire de ce que la ministre préconise être une punition ferme appliquée à l'intérieur de l'établissement scolaire sans pénaliser la présence de l'élève en cours.

Enfin, Mme Najat Vallaud-Belkacem a souhaité davantage de mixité sociale. Une réflexion va être lancée sur la sectorisation pour les collèges avec un possible rééquilibrage des modalités. Que Mme la ministre commence ; quel bel exemple de mixité sociale elle donnerait si elle inscrivait ses propres enfants dans un collège de ZEP du 9.3. ! Chiche ?

Valérie **LAUPIES**



## LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Après les attaques perpétrées par des terroristes musulmans en janvier 2015, le gouvernement a décidé de réagir fermement face à l'émotion populaire suscitée par la violence islamiste. Nous avons donc eu droit à une campagne de communication fermement menée dans tous les médias et dont le principe était, en gros, que l'islam était une religion de paix, de tolérance et d'amour, légende urbaine dont on me permettra de douter.

Nous fûmes donc persuadés que nos sens nous avaient trompés et que ce n'étaient pas des musulmans qui avaient causé la mort des journalistes, des clients juifs et des policiers mais seulement un « extrémisme » dans lequel il fallait ranger aussi le Front national et La Manif Pour Tous. Tout en évitant bien sûr les amalgames.

Une fois les cerveaux bien canalisés, si je puis dire, on créa une cellule psychologique géante à la gloire de la liberté d'expression et du syndrome de Stockholm, sous forme de défilés charliesques, sorte d'arc-en-ciel politique d'où ne fut exclu que ce qui put apparaître comme tricolore. Les *valeurs de la République* multiculturelle étaient sauvées et on plébiscita la grande dignité de nos responsables politiques qui n'avaient donc rien fait avant, pendant ou après les attentats.

Najat Vallaud-Belkacem et son Ministère de l'Éducation ne pouvaient pas manquer de participer à cette foire médiatique, destinée à redorer même temporairement le blason de ceux qui croupissaient au plus bas des sondages. Cela donna pour l'Éducation un plan précipité, dérisoire et incantatoire, en 11 mesures et sobrement intitulé « Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République ».

Déplorant à titre personnel le champ de ruines qu'est devenu l'apprentissage de la langue française, je ne pus qu'être agréablement surpris par la mesure sixième : « Engager un chantier prioritaire pour la maîtrise du français », bien que le terme *prioritaire* éveillât quelque peu ma méfiance, ce mot m'étant toujours apparu comme le synonyme exact de *ça sera sûrement fait un jour*.

Effectivement cette sixième mesure ne contenait rien, excepté une énième évaluation en début de CE2 et l'annonce qu'on allait dépenser un peu plus d'argent pour les parents allophones, qui n'ont pas grand-chose à voir avec Nabilla mais tout à voir avec l'immigration.



Je laisse aux courageux le soin de trouver quelque chose de neuf dans le ramassis d'évidences prétentieusement énoncées de cette mesure, où comme d'habitude un simple questionnaire devient un *outil d'évaluation standardisé*. Peu impressionné par le jargon pédagogue et encore moins par les promesses d'un ministre de l'Éducation, je passerai donc rapidement sur cette sixième mesure qui ne dit rien de la façon d'améliorer l'apprentissage de l'orthographe, du vocabulaire ou des règles de la rédaction.

Je reviendrai plutôt sur ces fameuses *valeurs de la République* dont on nous assassine les oreilles en permanence et dont on eût pu espérer que ce plan les définît, puisqu'il mobilisait pour les défendre. Mais... que nenni ! La novlangue fuit les définitions comme un vampire mon crucifix et nous voilà tous mobilisés pour des valeurs que personne ne prend la peine de définir.

Eh bien, osons dire que les *valeurs de la République* sont devenues un piège à gogos, utilisé par les tartuffes qui ont déshabillé la République de son histoire, de sa culture, de ses lois, de sa monnaie, de sa souveraineté et de ses frontières. Osons dire que le mot *République* n'a plus de sens depuis qu'il a été privé de ses limites à la fois morales et physiques. Admettons qu'à chaque fois que notre gouvernement emploie ce mot, on pourrait le remplacer par *Bruxelles*, *mondialisation* ou *Anti-France*, tant ces fameuses valeurs sont aujourd'hui contraires à celles qui guidèrent notre pays.

Et donc, plutôt que d'utiliser ce terme creux et vague, cette dépouille langagière qui sert de fourre-tout à la bonne conscience et au politiquement correct, rappelons-nous plutôt ce mot que la plupart des politiques trouvent maintenant démodé ou peut-être pas assez républicain, mais qui m'émeut encore : *la France*.

Didier VERNET, professeur de lettres

## LETTRE OUVERTE AUX RECTEURS D'ACADEMIE

Mesdames les rectrices d'académie, Messieurs les recteurs  
d'académie,

**Objet : lettre ouverte aux recteurs d'académie pour le respect des valeurs de la République**



C'est avec un intérêt tout particulier et une grande attention que nous avons écouté notre ministre, Mme Najat Vallaud Belkacem, nous présenter « *onze mesures issues de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, jeudi 22 janvier 2015.* »

« *Transmission des valeurs républicaines, laïcité, citoyenneté et culture de l'engagement, lutte contre les inégalités et mixité sociale, mobilisation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont au centre de ces mesures. La grande mobilisation pour les valeurs de la République est celle de toute l'École, y compris l'enseignement agricole et l'enseignement privé sous contrat.* »

Et c'est non sans étonnement que nous avons pris connaissance de la « *mesure 2 : Rétablir l'autorité des maîtres et les rites républicains* » et, en particulier, le passage suivant : « **Le rétablissement de l'autorité des maîtres passe également par la compréhension et la célébration des rites républicains et des symboles de la République (hymne national, drapeau, devise)** » car déjà la circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013, concernant les valeurs et symboles de la République, recommandait :

« ... Mise en œuvre de l'article L. 111-1-1 du code de l'éducation  
Afin de mettre en œuvre l'article L. 111-1-1 du code de l'éducation, dont les dispositions s'appliquent aux écoles et aux établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat, il revient aux chefs d'établissement, aux directrices et directeurs d'école et aux directrices et directeurs d'établissement d'enseignement privé sous contrat :  
- *d'une part, en lien avec les collectivités territoriales, de prendre les dispositions nécessaires pour que la devise de la République et les drapeaux tricolore et européen soient apposés sur la façade ... »*

Pourtant, aujourd'hui encore, de nombreux établissements ne respectent pas cette circulaire, en particulier concernant le drapeau tricolore.

Le Collectif Racine, rassemblement d'enseignants patriotes, vous interpelle afin de vous demander d'exercer votre vigilance sur ce point et de veiller à ce que TOUS les établissements scolaires, publics ou privés, respectent enfin les valeurs de la République en faisant appliquer cette circulaire concernant l'apposition du drapeau tricolore. Car respecter les valeurs de la République passe d'abord par l'application des lois.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les recteurs, l'expression de notre haute considération.

Le Collectif Racine

## Mme Marion MARECHAL-LE PEN, députée du Vaucluse, interroge Mme la ministre de l'Éducation nationale sur le dispositif ELCO (Enseignements langues et cultures d'origine)

Le programme ELCO, régi par la circulaire n°75-148 du 9 avril 1975, a été institué pour optimiser l'adaptation des enfants des travailleurs migrants dans les établissements scolaires français. La circulaire 76-128 du 30 mars 1976 ouvre les locaux scolaires des écoles élémentaires à l'enseignement de la langue maternelle des enfants des travailleurs migrants. Les objectifs des différentes directives et circulaires, à savoir aider à la progression d'une « langue seconde » (le français) par la maîtrise de la langue d'origine, paraissent en contradiction avec l'exigence d'assimilation. En effet, l'école doit transmettre une culture commune et ne saurait prendre en considération des spécificités individuelles et familiales, lesquelles relèvent de la sphère privée. De plus la directive européenne du 25 juillet 1977, légitimant ce programme à l'égard des enfants de migrants « afin notamment de faciliter leur réintégration éventuelle dans l'Etat membre d'origine », montre que celui-ci n'est plus en phase avec une immigration caractérisée par la sédentarisation dans le pays d'accueil.

La circulaire du 31 mai 2006 fait entrer les ELCO dans le champ des enseignements de linguistique dispensés dans le cadre scolaire. Intégrer ces enseignements aux langues vivantes revient à bâtir des programmes nationaux basés sur des injonctions communautaristes et non sur les intérêts de la nation. Cette évolution est encore plus contestable car elle consiste en un renoncement de l'École à transcender les origines pour permettre l'assimilation. Les ELCO font de l'École un « creuset du communautarisme » au détriment du « creuset républicain ». Les enseignements aux contenus peu visibles, prodigués par des instituteurs choisis, formés et rémunérés par les pays d'origine, peuvent être source de graves dérives : dégradation de la maîtrise du français pour les élèves en difficultés, replis identitaires, propagande religieuse radicale anti-laïque, hostilités à l'égard des valeurs françaises. La langue, structure de la culture collective, est le substrat par excellence de l'assimilation à la communauté nationale et l'instrument essentiel de la communication entre les citoyens.

C'est pourquoi Mme Marion Maréchal-Le Pen demande si le programme ELCO ne devrait pas être supprimé dans le cadre du grand chantier national de la maîtrise du français et de l'apprentissage de la citoyenneté.



## LE FAIT RELIGIEUX DU PETIT MANUEL

"Aujourd'hui, à l'école, on a eu : "faits religieux". C'est le prof d'histoire géo qui a fait le cours. On a rigolé dans le préau parce que Ludo croyait qu'on allait parler des fesses des religieux. Moi, je pensais plutôt que c'était les fêtes religieuses pour avoir plus de vacances. Alors, au début, on a fait de la géo. Sur le désert à côté de l'Égypte, là où il y a les pharaons et Tout-en-Camion (c'est Basile qui l'appelle comme ça). Et le prof, Monsieur Reinert, nous a raconté qu'au début c'étaient que des tribus. Un peu comme les indiens mais des indiens arabes, avec des tentes mais pas pareilles. En fait, ils étaient tous plutôt juifs et pas encore arabes. Et, un jour, ils ont été faits prisonniers par les Égyptiens qui avaient des chars et des pyramides. Après, ils se sont évadés en ouvrant la mer et ont retrouvé leur désert. Je me demande bien pourquoi ils avaient envie d'y retourner car il n'y avait rien que des chèvres. Pendant qu'ils faisaient tous ces allers-retours, ils ont eu largement le temps d'écrire la Bible qui est le premier gros livre qui est lu par les juifs.

Après, Jésus est arrivé. Et là, ça été la pagaille. Parce que lui aussi était juif au début mais après il voulait être catholique. Et il a écrit aussi dans le livre des juifs pour faire une deuxième Bible. Du coup, ils l'ont cloué sur une croix pour le faire taire. Ça a raté parce que les catholiques ont été plus nombreux que les juifs et ils sont partis en France et dans les autres pays construire les cathédrales qui sont plus belles encore que les pyramides, mais plus petites quand même.

Six cents ans plus tard, un arabe qui était prophète lui aussi a décidé qu'il voulait écrire un livre que pour lui. Comme la Bible était déjà écrite deux fois, une fois par les juifs, une fois par les catholiques, il a écrit le Coran pour que les arabes aient le leur. Grâce à ce livre, les tribus sont devenues des arabes et ont décidé de faire comme les catholiques avant, c'est-à-dire d'aller partout dans le monde. Du coup, les juifs qui étaient sur leur chemin ont été obligés de partir un peu partout. Et les arabes qui étaient très religieux aussi ont voulu venir en France aussi pour habiter dans les cathédrales qui étaient plus belles que les leurs. Mais le roi de l'époque ne les a pas laissé faire et les a arrêtés à coup de marteau à Poitiers. Ça je m'en souviens. Du coup, ils sont repartis dans le désert, au Maroc ou en Tunisie.

Vu comme ça, c'est un peu compliqué mais Mr Reinert nous a expliqué que c'est ce qu'on appelle la civilisation du Livre, vu qu'ils ont écrit chacun le leur.

En sortant de l'école, pour l'embêter j'ai demandé à Azzedine si c'était vrai qu'il était juif au début. Il est devenu tout rouge et comme il est plus grand que moi j'ai eu peur de prendre une baffe. Mais quand Ludo a essayé de lui expliquer que son Coran c'était pareil que la Bible c'est David qui s'est fâché et l'a traité de crétin. Du coup, ils ont commencé à se donner des baffes car David est quand même plus petit qu'Azzedine. Moi, j'ai donné un coup de poing dans le nez de Ludo sans le vouloir car c'est Azzedine que je visais. Comme tout le monde criait et se tapait dessus, Mr Reinert est sorti de l'école pour nous arrêter. Quand on lui a expliqué pourquoi on se battait, lui aussi est devenu tout rouge et a levé les yeux au ciel. On a eu peur d'être tous collés samedi, mais il a fait demi-tour avec l'air de chercher quelque chose.

Finalement, c'est chouette le fait religieux. J'attends la semaine prochaine car on va parler des Chinois. Et là, on va encore rigoler car il y en a deux dans la classe."

Bernard IMIANITOFF



Collectif Racine

Les enseignants  
patriotes



Rassemblement  
Bleu Marine

**Nous contacter**

78, rue des Suisses 92000

Nanterre

Courriel :

[presse@collectifracine.fr](mailto:presse@collectifracine.fr)

### BULLETIN D'ADHESION



Collectif Racine  
Les enseignants patriotes

Coupon à retourner à :  
78, rue des Suisses  
92000 Nanterre  
[secretariat@collectifracine.fr](mailto:secretariat@collectifracine.fr)

NOM \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_ PORTABLE \_\_\_\_\_

MEL \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

> JE SUIS ENSEIGNANT

MATIERES ENSEIGNEES \_\_\_\_\_

NIVEAUX \_\_\_\_\_

TYPES D'ETABLISSEMENT \_\_\_\_\_

> AUTRES (PRECISER) \_\_\_\_\_

Adhésion simple : 25€

Je suis adhérent à jour de cotisation du FN, du SIEL, du PEC et/ou du RBM : 20€

Je souhaite faire un don de : \_\_\_\_\_ € (montant libre)

Chèques à l'ordre du « Collectif Racine »

Signature :